

## **Communiqué de presse**

### **Le Grand Port Maritime de la Guyane a installé son Conseil de Développement**

Le Grand Port Maritime de la Guyane a installé, le 21 octobre courant, son **Conseil de Développement**, sous la présidence de Mr Eric SPITZ, Préfet de Guyane.

Les 20 membres répartis en quatre collèges (entreprises de la place portuaire, représentants des personnels des entreprises portuaires, collectivités locales-groupements, personnalités qualifiées de l'Etat) ont procédé à **l'élection de leur Président et de leur Vice-président**.

Ont été élus :

- Président : Mr **Philippe MARRE**, représentant de l'UMEP (*Union Maritime et Portuaire*)
- Vice-présidente : Mme **Katia PENAULT**, représentante de l'UGTR (*Union Guyanaise des Transporteurs Routiers*)

Le Conseil de Développement, présidé par Mr MARRE, a poursuivi sa séance. Les membres ont adopté **leur règlement intérieur** et pris acte des **orientations du futur Plan Stratégique** du GPMG. Ils ont également émis un avis favorable sur le **projet de politique tarifaire** du GPMG.

Le Conseil de développement est une instance de débats, de consultation, de propositions et d'avis sur la politique générale et l'avenir du GPMG. Ses avis sont présentés en Conseil de Surveillance pour approbation.

La mise en place du Conseil de développement complète le dispositif de nouvelle gouvernance issue de la réforme de juillet 2012 relative à la mise en place des GPM dans les Départements d'outre-mer.

*PI : tableau des organes de gouvernance du GPMG*

**Contact-presse** : Dominique THEGAT - 0594 29 96 62/0694 45 39 24  
d.thegat@portdeguyane.fr